

Réf: Dossier N° : 50978

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BONS SERVICES EXPRESS » en abrégé «BSE »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C, GRAND CARREFOUR
DE MARCORY, 10 BP 3216 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BONS SERVICES EXPRESS » en abrégé «BSE ».

Objet: Gestion, Distribution de Colis, Plis, Courriers et Déplacement des personnes, objets à Abidjan, intérieur et extérieur du pays (Urbain, Interurbain et International), Fourniture de matériels et consommables Informatiques, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 500 000 F CFA divisé en Cent Cinquante (150) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C, GRAND CARREFOUR
DE MARCORY, 10 BP 3216 ABIDJAN 10**

**GERANT: Monsieur DOUALI DESIRE. Monsieur M'BRA KOUADIO
MARC.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15834 du 20/06/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14928 du 20/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

